



Formation professionnelle pour les adultes

CAPA Métiers de l'Agriculture – Production Végétale

RNCP25306 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 10 juin 2015

Objectifs de la formation

- S'insérer professionnellement en tant qu'ouvrier maraîcher ou horticole
- Suivre et entretenir les cultures végétales
- Récolter, conditionner en vue de la vente, les légumes, fruits ou plantes

Financement de la formation

- La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation » 2024 - 2025
- **Autres possibilités** : CPF, CPF transition, contrat de professionnalisation, apprentissage

Contenus de la formation

- **Préparation du sol et mise en culture** : fonctionnement du sol et des végétaux, préparation du sol et des supports de culture, mise en culture (plantations, repiquage, repotage...), multiplication des végétaux (semis, bouturage, ...)
- **Suivi et entretien des cultures** : travaux d'entretien des cultures : tuteurage, désherbage..., fertilisation, lutttes contre les ravageurs/adventices..., réalisation de la taille sur fruitiers (dont vigne)
- **Récolte et conditionnement des produits** : récolte, préparation, conditionnement et conservation des produits
- **Entretien des installations et utilisation des matériels** : prise en main du matériel et des engins, entretien et petites réparations
- **Vie citoyenne, sociale et professionnelle** : environnement socio-professionnel d'une entreprise de production végétale, réglementation, travail en sécurité, savoir rendre compte du travail effectif



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Accès à la formation

- **En formation continue** :
 - 884 heures, **30 semaines de formation** en centre au CFPPA Nature
 - 420 heures, **12 semaines** de stage en entreprise
- Accès possible en **contrat de professionnalisation**, après positionnement du candidat
- Entrée en formation **jusqu'à 3 semaine après le début de la formation**, après positionnement du candidat

Conditions d'admission

- Satisfaire aux **tests de recrutement** et à l'**entretien** de motivation organisé par le centre de formation
- Avoir plus de 16 ans

Points forts de la formation

- **4 ha de maraîchage biologique** sur l'exploitation agricole et 3 400 m² de serres sous abris
- **Des équipements pédagogiques innovants et une halle « paysage-environnement »** de 800m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Large **réseau de professionnels** : maraîchers, horticulteurs, taille de la vigne et des arbres fruitiers, culture sous serres pour les activités pratiques et visites pédagogiques

Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en présentiel en **centre** et en **entreprise agricoles en production végétale** (stage en maraîchage, en pépinière,...)

Égalité d'accès à la formation

- Le CFPPA Nature garanti l'**accès à tous à la formation**, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.

Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque **les 7 UC constitutives du CAPa sont acquises**.
- En cas de certification partielle, le candidat a **5 années** pour valider les UC manquantes



Insertion professionnelle

- Ouvrier qualifié en production maraîchère
- Ouvrier(e) qualifié(e) en production horticole
- Employé(e) communal(e) aux serres municipales
- Ouvrier qualifié en pépinière